

Compte-rendu Comité de Pilotage « Agenda 21 » - Commune/ habitants

Mercredi 22 mars 2017 18h30

Conseillers municipaux présents :

- Laura DEVIN ;
- Mireille DOMENJOUR ;
- Nicole WEYER ;
- Séverine CHOPARD ;
- Gaëtan ZORITCHAK.

Habitants présents : une petite quinzaine (voir feuille de présence).

I) Rappel des étapes de l'Agenda 21

Natacha Philippe remercie les habitants pour leur présence et explique que l'objectif de la réunion est de choisir, parmi la liste d'idées proposées lors de la première rencontre du 08 février 2017, une vingtaine de propositions à soumettre à l'avis du Conseil municipal.

Certaines de ces actions sont déjà en cours de réalisation : les agents techniques de la commune plantent des graines d'herbes aromatiques et projettent de planter des légumes et des fruits. Le projet de « mutuelle pour tous » est porté par la communauté de communes. Au sein de l'équipe municipale d'Archamps, la commission « Intergénérationnelle » travaille sur l'achat de « boîtes à livres ». Le plan d'actions englobera donc plusieurs actions dont certaines englobées dans des projets d'envergure comme le réaménagement du Chef-Lieu ou la construction de la nouvelle école.

Natacha Philippe rappelle que l'objectif de l'Agenda 21 est de proposer des actions qui répondent aux points faibles mis en avant dans le diagnostic effectué par l'Association « Notre Village » mais aussi qui créent du lien social car un Agenda 21 ne doit pas comporter que des actions « vertes ». Elle rappelle également que de nouvelles idées peuvent être soumises à cette réunion même si le but est de choisir parmi celles proposées précédemment.

II) Idées choisies par le groupe de travail

Il est convenu que chaque personne présente étudie le tableau des propositions pendant 15 minutes environ puis une discussion d'ensemble permettra de sélectionner les actions choisies à main levée comme un vote.

Parmi la liste, les propositions retenues par thématiques sont les suivantes :

Finalité 1 : Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

- **Diminution des déchets :**

- Sensibiliser au compostage ;
- Installer plusieurs composteurs collectifs dans les hameaux ;
- Proposer aux particuliers une récupération des déchets verts pour transport en déchetterie, à la demande ;
- Organiser et promouvoir le « Défi Famille Zéro Déchet » ;
- Développer le réseau de points de tri sélectif enterrés ou semi-enterrés si possible.

➤ **Utilisation rationnelle de l'énergie :**

- Eteindre l'éclairage public une partie de la nuit ;
- Pour les futurs bâtiments communaux, favoriser les constructions peu énergivores en commençant par la construction d'une nouvelle école à haute performance énergétique au minimum au label Effinergie +.

➤ **Protection de la faune et de la flore :**

- Labelliser les arbres pour leur donner une valeur remarquable ;
- Installer des bandes réfléchissantes sur les arbres aux croisements à destination des animaux nocturnes ;
- Multiplier les animations de sensibilisation à destination des habitants et des enfants.

Finalité 2 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

- Installer des boîtes d'échanges de livres dans les hameaux ;
- Installer des boîtes d'échanges d'objets ou « give-box » dans les hameaux ;
- Définir un maillage et installer des bancs dans les hameaux ;
- Organiser un loto seniors vs adolescents annuel ;
- Faciliter les échanges entre personnes par la création d'une plate-forme ou de visites chez les particuliers ;
- Organiser une visite des entreprises de la technopole à pied ou à vélo.

Finalité 3 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- Promouvoir le covoiturage ;
- Développer un réseau de pistes cyclables plus large ;
- Installer des panneaux indicatifs du temps pour se déplacer à pied ;
- Favoriser les zones piétonnes ou à circulation lente dans le Chef-Lieu et les hameaux.

Finalité 4 : Epanouissement des êtres humains

- Dynamiser l'Auberge communale par l'organisation d'évènements variés pour lui redonner son rôle de facilitateur de rencontres notamment intergénérationnelles ;
- Local associatif ;
- Ciné plein-air annuel ;
- Augmenter l'offre de commerces.

Finalité 5 : Mode de consommation et production responsables

- Proposer des alternatives au gâchis alimentaire ;
- Promouvoir les monnaies locales ;
- Installer des bacs de légumes et plantes comestibles à partager dans les hameaux ;
- Organiser un marché de la production locale ;
- Développer l'exemplarité des services communaux (utilisation de papier recyclé en mairie etc) ;
- Développer la communication des pratiques responsables des agents communaux (panneaux dans les massifs, tee-shirts avec slogans).

Concernant la proposition de développer le réseau de transport en commun, Laura DEVIN explique que la communauté de communes n'est pas favorable à l'installation d'un arrêt de la ligne de bus M au centre du village d'Archamps donc il semble compliqué de développer le réseau de transport en commun à l'intérieur du village.

Concernant la proposition de « Mutuelle pour tous », Violette CARBONERO, Directrice Générale des Services, explique que le projet de « Mutuelle pour tous » a été saisi par la Communauté de Communes donc décharge la commune de cette action proposée initialement. Des réunions d'informations à destination des habitants ont lieu en ce moment dans tous les villages.

Concernant la validation de l'action « Marché de la production locale », Julie Herquel explique que l'association Archamps village a pour projet de mettre en place un marché de producteurs locaux. Elle peut donc aider la mairie dans cette action.

Concernant la validation de l'action « Promotion des monnaies locales », L'Association Salève Vivant souhaite se mobiliser pour la promotion de la monnaie locale « Le Léman » ; Mairie et Salève Vivant travailleront donc main dans la main également pour cette action.

Une habitante qui a une famille « Zéro Déchet » pourra promouvoir le « Défi Famille Zéro déchet » en faisant part de son expérience.

Certaines actions sont défendues mais méritent davantage de réflexion et de maturité comme notamment la mise à disposition d'une parcelle pour une activité de maraîchage ou la création de places de parking réservées aux femmes avec poussette.

C'est donc 30 actions concrètes qui ont été défendues lors de cette réunion parmi une soixantaine initialement.

Natacha PHILIPPE conclue en expliquant que la liste d'actions choisie va être mise en forme et complétée de fiches détaillées pour être soumise au Conseil municipal pour approbation.

Les habitants seront informés des suites du projet.

La séance est levée à 20h45.